



## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 11 juin 2019**



## Le paiement mobile ne fait pas recette en France

Taux de pénétration du PAIEMENT MOBILE et MOYENNE ANNUELLE DES ACHATS par utilisateur dans les pays sélectionnés en 2019



Source : Statista

INFOGRAPHIE CL

# Laurent Martin: le regard du banquier de la Charente

Depuis deux ans, on bat tous les records de financement des entreprises. On a dû renforcer nos équipes dans les centres d'affaires.

■ Le Crédit Agricole investit 18 millions d'euros pour construire son nouveau siège à Soyaux ■ Son directeur livre ses vérités sur l'économie charentaise ■ Optimiste.

Ismaël KARROUM  
l.karroum@charentelibre.fr

Il dirige la banque verte et voit presque l'avenir en rose. Directeur général du Crédit Agricole Charente-Périgord, Laurent Martin a la parole rare, inversement proportionnelle au poids de sa banque dans l'économie locale. 50 % des particuliers, plus de la moitié des entreprises en portefeuille, 7,5 milliards d'encours de crédits. Tour d'horizon optimiste de l'économie charentaise.

Depuis votre vigie, quel est votre regard sur l'économie charentaise?

J'ai une vision sincèrement optimiste de l'économie charentaise. Il y a une réelle dynamique, poussée par le cognac et la proximité de Bordeaux. Les investisseurs immobiliers reviennent. Ce n'était pas le cas il y a trois ans, c'est réel aujourd'hui. On voit aussi les entreprises investir, comme SAFT, DCNS, Nidec, Airbus, Intermarché, Hermès... Il y a beaucoup de projets positifs, porteurs en terme d'emplois. Cette dynamique se retrouve dans la réalisation et l'octroi de crédits: depuis deux ans, on bat tous les records de financement des entreprises. On a dû renforcer nos équipes dans les centres d'affaires.

Cette dynamique se retrouve-t-elle sur tout le département?

Il reste un sujet sur le sud et le Confolentais. Deux projets peuvent être porteurs pour le sud-Charente: le grand contournement de Bordeaux et les TER rapides. Si nous avions des trains qui arrivent vers 7 h 30/8 h à Bordeaux et reviennent à Angoulême vers 18/19h ce serait très porteur pour l'immobilier et les entreprises de tout le département. Des Bordelais pourraient venir ici chercher de l'immobilier moins cher et une vraie qualité de vie. Pour tout le territoire, l'investissement dans les TER est important pour l'avenir. C'est aussi valable pour le Confolentais.

Le cognac, l'industrie, l'image. Mais derrière, des secteurs souffrent.

Les commerçants et artisans souffrent d'un trop plein de charges. Ils



Laurent Martin, devant le siège en travaux du Crédit Agricole, à Soyaux.

Photo Renaud Joubert

passent leur temps à jongler pour la trésorerie, freinent les embauches. C'est dommage et je pense que le gouvernement pourrait leur simplifier la vie. Ils ont aussi souffert de la crise des gilets jaunes: on s'en est aperçu par les problèmes de trésorerie et les défauts de remboursement de crédits. L'agriculture vit des transformations considérables. Elle doit miser sur la proximité, la commercialisation en circuits courts de produits de qualité, avec une marque de fabrique territoriale. Il y a une carte à jouer, surtout à proximité d'un potentiel de consommateurs importants comme l'agglomération bordelaise.

Quels sont les autres atouts du département?

Pour une banque comme la nôtre, c'est très agréable d'avoir une Région aussi investie auprès des entreprises. Ils prennent des risques, apportent de vraies aides directes. C'est un vrai plus de pouvoir faire travailler ensemble l'union patronale, la Région et une banque

comme la nôtre. Quand, sur un dossier, la Région arrive avec 100 ou 150.000 euros, ou fait intervenir la BPI, c'est tout de suite plus simple pour nous. C'est un vrai changement, car ça n'a pas toujours été le cas ici et ça ne l'est pas forcément ailleurs.

Vous avez aussi renforcé vos équipes qui interviennent auprès de l'économie du cognac. Pourquoi?

Sur le cognac, les projets sont tels que les besoins sont importants. Il faut financer les pépiniéristes, les merrains, les stocks, les agrandissements. Quand Hennessy dit "plus de pesticides en 2028", ce sont des investissements importants qui sont à réaliser.

Sur l'agriculture, le foncier tend à se renchérir.

La spéculation ne doit pas être le modèle. Nous nous sommes nous-mêmes posé la question d'investir dans les terres agricoles. Ça impacterait négativement le secteur.

Même chose sur le vignoble. Par contre, nous accompagnons l'installation, via une convention avec la Safer: nous rachetons des terres, que nous louons à un jeune qui s'installe. Au bout de 5/7 ou 10 ans, le jeune agriculteur reprend la propriété des terres, au prix d'achat dont nous déduisons les loyers versés. Ça lui permet de prendre le temps de pérenniser son entreprise.

Pour les particuliers, les taux d'intérêts des crédits sont très bas depuis de nombreuses années. Quelles perspectives?

Ces taux resteront très bas en 2019 et 2020. Après, je ne sais pas. Ces taux ont créé plus de crédits. Mais le corollaire, et c'est paradoxal, c'est que ces taux faibles peuvent fermer la porte du crédit à une partie de la population. Avec des marges très faibles, le financement du risque est plus compliqué. Le risque existe et il nous coûte dix millions d'euros par an. Or, avec des marges pincées, l'équilibre est plus compliqué à trouver.

C'est aussi le cas pour les entreprises?

Oui. Mais on se doit de le prendre en conservant l'équilibre. On sait par exemple que le financement des cafés, hôtels, restaurants et des boulangeries est risqué. Mais si on ne finançait plus ces secteurs, ce serait néfaste pour le territoire. Et au final pour nous. Sur les start-up, on essaie d'être innovants. Exemple avec le Moulin de l'Abbaye, à La Couronne, et les locaux de l'ancienne Copra, où nous prenons à notre charge jusqu'à 75 % du loyer de jeunes entreprises qui s'y installent. Ça a permis d'installer 43 entreprises, de créer des emplois, de la richesse. En capital-investissement, nous avons mis 8 millions d'euros, au capital de 23 entreprises. Ce sont parfois des entreprises à restructurer et relancer, parfois des pépites d'avenir. CITEF, on y est entré quand il n'y avait que 14 salariés. Tout le monde connaît la réussite de cette entreprise aujourd'hui.

## 18 millions pour le siège

Les travaux, pharaoniques, devraient durer jusqu'au mois de mars prochain. Date à laquelle les 400 salariés du siège du Crédit Agricole, à Soyaux, intégreront des bureaux flambant neufs (repro CL). Destruction, reconstruction...

La banque fait table rase de son bâtiment historique et construit un nouveau vaisseau de verre et de pierre, avec restaurant d'entreprise, amphithéâtre disponible à la location, bureaux beaucoup plus clairs... Deux bâtiments du site de Soyaux seront entièrement détruits, près du terrain

de foot qui accueillait les entraînements des footballeuses de Soyaux. *«L'emprise foncière sera revendue, pour de l'immobilier d'entreprise»*, indique Laurent Martin. Un hall d'accueil monumental a vocation à être le cœur du bâtiment, dominé par un puits de lumière. Grâce à des ombrières de panneaux photovoltaïques sur le parking, le site devrait être autonome énergétiquement. 90 % des entreprises retenues pour ce chantier titanesque sont de Charente et Dordogne.



## Une nouvelle présidente à la tête de la Chambre des notaires

C'est M<sup>me</sup> Isabelle Braastad-Tiffon, notaire associé à Cognac, qui prend officiellement la tête de la Chambre des notaires de la Charente, jusqu'en mai 2020. Le nouveau bureau est ensuite composé comme suit: vice-président, M<sup>me</sup> Laurent Métais, 1<sup>er</sup> syndic, M<sup>me</sup> Frédéric Chipault, 2<sup>nd</sup> syndic, M<sup>me</sup> François Rumeau, rapporteur, M<sup>me</sup> Valérie Benoit-Mesnard, trésorier, M<sup>me</sup> Catherine Cénédèse-Guillot, secrétaire, M<sup>me</sup> Maryvonne Guérin, membre délégué à la formation, M<sup>me</sup> Antoine Chauveau, membre délégué à la communication, M<sup>me</sup> Séverine Bellebeau-Copin.

## Une réunion le mercredi 19 juin à Torsac sur le thème «la gestion durable en forêt»

Le Centre régional de la propriété forestière Nouvelle-Aquitaine organise une réunion sur le thème «La gestion durable en forêt». Elle aura lieu mercredi 19 juin à Torsac, à 9 h 15 à la salle polyvalente (accès fléché). La «gestion durable» a été définie, dans ses principes généraux, lors de la Conférence d'Helsinki en 1993. 26 ans après, où en sommes-nous? La récolte de bois est-elle concevable dans le respect des sols, de l'arbre, du milieu? Comment est-il possible de pérenniser les fonctions vitales de la forêt? Par quelles techniques? Avec quels outils? Quelles réglementations (urbanistique, environnementale...) est-il nécessaire d'observer? À quels cahiers des charges est-il souhaitable de se rattacher? Cette réunion a pour but de répondre à ces questions en dispensant des conseils, des guides et des règles. Plus de renseignements: 07 63 12 23 11.

# Bourses aux livres: la FCPE abandonne

La Région met en place la gratuité des livres scolaires au lycée à la rentrée. Les associations de parents FCPE dénoncent le flou de l'organisation du dispositif. Ils redoutent aussi de perdre une importante source de trésorerie.

Amélie BORGNE  
a.borgne@charentelibre.fr

Ils réclamaient la gratuité des livres scolaires. La région Nouvelle-Aquitaine l'a mise en place pour la rentrée 2019. Pour les parents d'élèves, c'est l'organisation qui pose désormais problème.

Le 5 juin dernier, la Fédération des conseils de parents d'élèves de Charente (FCPE16) a ainsi adressé un courrier au président du conseil régional, Alain Rousset. Jusque-là, les conseils locaux FCPE organisaient

Et bien qu'elle se réjouisse de la gratuité la FCPE a décidé de ne plus poursuivre l'organisation des bourses aux livres, en raison «du mode de gestion imposé par votre nouvelle organisation qui complexifie une réalité de terrain déjà contrainte».

### Un manque de communication

Concrètement, à la rentrée de septembre, les élèves de seconde et première des lycées publics vont recevoir une contremarque sous forme de QRcode après s'être identifiés sur une plateforme informatique. Ils retireront leurs livres dans les librairies sélectionnées, ou bien auprès des associations de parents d'élèves. Le libraire ou l'association transmettra la facture à la Région, qui remboursera. À la fin de l'année scolaire, chaque élève restituera ses livres à l'association des parents d'élèves. À la rentrée 2020, ce sera pour les Terminales.

Pour Sébastien Dartay, président du conseil local FCPE du lycée Guez-de-Balzac, et Philippe Morin, secrétaire général de la FCPE16, «ce n'est pas notre rôle de distribuer des livres qui ne nous appartiennent pas. La Région nous utilise comme des opérateurs. D'autant plus que la gratuité a été décidée de façon unilatérale, sans véritable échange. Le conseil régional ne communique pas assez.» Les fédérations disent manquer



Sébastien Dartay et Philippe Morin, secrétaire général de la FCPE16. Photo CL

d'informations sur les modalités exactes du dispositif. «Ce n'est pas très respectueux envers le rôle qu'on a joué ces dernières années», estime Sébastien Dartay.

### Manque à gagner

Les bourses aux livres constituaient pourtant une importante source de trésorerie pour les associations de parents d'élèves. Chaque bénéficiaire

adhérait en payant une cotisation, qui servait ensuite à financer des actions pédagogiques, comme les voyages scolaires. «Or, maintenant que les livres sont gratuits, on ne peut pas se permettre de demander aux parents de payer l'adhésion.»

À la région, Jean-Louis Nembrini, vice-président en charge de l'éducation et des lycées, se veut rassurant. «Il ne faut pas confondre l'inquié-

tude des parents et l'objectif de cette action. La gratuité des manuels scolaires est une revendication des parents d'élèves, elle représente un coût de 27 millions d'euros pour le conseil régional, un effort phénoménal au service de l'équité entre tous les élèves.» L'élue insiste: «Nous souhaitons que les associations de parents d'élèves continuent de jouer un rôle important au sein de leur établissement. À la rentrée, la Région va devenir propriétaire de ces livres, mais l'année prochaine, les associations les récupéreront et assureront leur distribution. On reviendra donc à une bourse aux livres nouvelle formule.»

Chez les libraires aussi, la gratuité des manuels scolaires aura un impact sur la rentrée de septembre. «Mais nous allons faire en sorte que la distribution des livres gratuits ne leur porte pas préjudice, assure Jean-Louis Nembrini. Chaque élève bénéficiera d'un chèque-livre de 20€ avec lequel il pourra s'acheter des livres de poche dans les librairies.»

Accessoirement, la FCPE redoute des retards «Les éditeurs seront en mesure de distribuer ces manuels, au mieux entre novembre et décembre 2019, au pire en février 2020», avance la FCPE16. «Plus vite les enseignants qui continuent à les choisir auront établi leur liste de manuels, plus vite les commandes seront faites», rétorque Philippe Mittet, directeur-adjoint du Pôle éducation de Nouvelle-Aquitaine.

»  
La mise en œuvre de la gratuité a été décidée de façon unilatérale, sans véritable échange avec les parents.

des bourses aux livres à chaque rentrée dans les six lycées de Charente. «Les parents bénévoles préparaient les commandes, le stock et la distribution des livres. Nous constatons un essoufflement de nos bénévoles [...] et un manque de moyen humain pour gérer et distribuer les nouveaux manuels scolaires», affirme la FCPE dans ce courrier.

## Économie: un bilan 2018 en demi-teinte

En Nouvelle-Aquitaine, l'emploi salarié a augmenté de 0,7 % en 2018 avec 15 000 emplois supplémentaires. En Charente, la reprise se confirme notamment dans l'industrie et la construction où la création d'emplois salariés a crû respectivement de +0,2 % et +0,6 %. Exception charentaise: une forte croissance de l'intérim (+1,5 % en 2018). Entre le dernier trimestre 2017 et la

même période en 2018, le taux de chômage en Charente est resté stable: 8,5 %. Alors qu'il baisse sur l'ensemble de la région (-0,2 %). En Charente, 2 434 entreprises ont vu le jour en 2018 (+15,9 % en un an). Avec une hausse des micro-entreprises (+34 %) comme des entreprises individuelles (+12,1 %), notamment dans les secteurs de l'industrie et du service aux entreprises.

2018 est une nouvelle année record en Nouvelle-Aquitaine pour la création d'entreprises: 58 000 entreprises ont été créées. La Charente est le département où les défaillances reculent le plus (-11 %), mais sur un petit nombre. Les expéditions de cognac ont poursuivi leur progression: +8,2 % en volume sur un an, +5,4 % en valeur. Plus de 200 millions de bouteilles ont été ex-

portées en 2018: un record. L'Insee note un recul des mises en chantier de logements dans la Région, au diapason de la tendance nationale: 39 700 logements construits en 2018, soit 2 400 de moins qu'en 2017. La Charente connaît, tout comme la Haute-Vienne et le Lot-et-Garonne, un recul des autorisations de constructions, en repli de 6,3 %.

# PHP

## Des bouchons pleins d'avenir

- L'entreprise PHP, basée à Salles-d'Angles, et spécialisée dans la conception de bouchons plastique pour spiritueux est en pleine croissance
- Des recrutements sont prévus.

Colin PRADIER  
c.pradier@charentelibre.fr

PHP revient de loin. Après un dépôt de bilan en 2008 et dix années à flirter avec la cessation d'activité, l'entreprise qui fabrique des bouchons en plastique pour les spiritueux va mieux. Beaucoup mieux. Trois millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018, neuf millions prévus en 2024 et 50 % d'effectifs supplémentaires envisagés d'ici cinq ans. Chaque année, la société de plasturgie produit vingt millions de bouchons pour spiritueux à base de billes de plastique fondues et modelées. Elle compte une vingtaine de clients réguliers dont 50 % sont étrangers. L'autre partie de ses clients sont des producteurs locaux de cognac dont Martell, Camus ou Maison Vieillevert.

À la tête du navire, Philippe Paget, 62 ans. Breton mais pas têtù. «Obs-tiné», corrige celui qui est parvenu à maintenir son navire à flot. L'entreprise a été créée en 1995 dans un garage à Châteaubernard à deux pas de la base aérienne. L'activité a



Philippe Paget, brestois d'origine, s'est installé en Charente en 1988 et n'en est plus parti.

Photo Renaud Joubert

décollé et l'entreprise s'est implantée en 2003 au sein de la ZA du Pont Neuf à Salles-d'Angles, son emplacement actuel.

### Un air de Bretagne

Seule fantaisie du bâtiment, de grandes baies vitrées rondes rappelant les hublots des bateaux. «Pour donner un petit air de Bretagne.» En 2008 donc, la société a pris l'eau. «Je suis le seul responsable de cet échec, raconte Philippe Paget. J'ai voulu diversifier l'activité. Nous nous sommes mis à fabriquer des trocarts en plastique, cet outil qui sert en médecine à faire des ponctions et des biopsies. Nous étions tellement persuadés d'avoir trouvé la poule aux œufs d'or que nous en avons oublié qu'un projet de cette ampleur ça ne s'improvise pas.»

»  
Ça m'a permis de relativiser la "gravitude" des choses.

Résultat, l'entreprise n'arrive plus à honorer ses commandes. Les clients se sont désengagés, PHP a plongé. Plan de redressement et des salariés qui sont partis. «Nous étions une quinzaine à l'époque. Nous n'avons licencié personne mais certains ont préféré partir.» Le directeur est resté à la barre. «Je n'ai pas pris de vacances pendant dix ans. J'ai divisé mon sa-

laire par deux. J'ai réussi parce que j'avais la rage de survivre.»

De cette expérience, Philippe Paget ne garde que le positif. Au point de paraphraser le style Ségolène Royal. «Ça m'a permis de relativiser la "gravitude" des choses. Je suis devenu une machine à trouver des solutions.»

Aujourd'hui, l'entreprise est stabilisée. Deux millions et demi d'euros sont investis dans cinq nouvelles machines de production et de développement. La société qui compte aujourd'hui trente salariés, prévoit dans les cinq années à venir quinze embauches, «surtout dans les domaines de recherche et développement.»

Les locaux vont également s'agrandir et passer d'une surface de 2 200 m<sup>2</sup> à 3 000 m<sup>2</sup> dans les mois à venir.

■ Le festival d'Annecy a débuté hier ■ Les studios angoumoisins y vont aussi pour recruter ■ Magelis estime à 200 le nombre de postes à pourvoir ■ Le Département en profite pour annoncer une hausse des aides.

# L'animation recrute en masse



Christophe Jankovic cherche des «cadors» pour Prima Linea, Annecy est une occasion de rencontrer de nouveaux talents pour le producteur charentais. Archive Quentin Petit

Richard TALLET  
rtallet@charentelibre.fr

**M**agelis a carrément réservé le salon Prestige de l'Impérial Palace d'Annecy ce mardi. De 16h30 à 19h30, l'ambiance sera plus proche d'une annexe de Pôle Emploi que d'un pince-fesses mondain. La trentaine de studios d'animation angoumoisins a besoin de main-d'œuvre. Beaucoup. A brève échéance, il y a 200 postes à pourvoir. Le Pôle Image met donc cette salle à disposition des entreprises pour un grand job dating de l'animation. «Il n'y a jamais eu autant de recrutements», affirme François Bonneau, président de Magelis. Avec déjà 1 000 équivalents temps plein,

«c'est un secteur en plein-emploi» que les écoles locales, comme l'Emca, L'Atelier ou Objectif 3D n'arrivent pas à contenter. Delphine Ankoudovitch, directrice d'Unique Animation, l'a déjà expérimenté quand elle a formé ses équipes pour la série *Loup*. «On a eu du mal à

»  
**La meilleure pub, c'est de faire venir les gens entre 2 à 6 mois, le temps qu'ils dépassent les stéréotypes.**

trouver des animateurs. Tous les jeunes formés à Angoulême ne restent pas forcément sur place». Avec deux gros projets, dont les 26 épisodes de la future série *Viking Skool* pour Disney et France TV, Unique Animation ne cherche pas moins d'une soixantaine de personnes. Delphine Ankoudovitch compte donc sur ce rendez-vous à Annecy pour compléter. Arnaud Reguillet estime qu'il a besoin de 15 à 20 personnes pour le milieu de l'été. Le directeur de Borderline Films, studio fraîchement arrivé à Angoulême, doit être prêt fin juillet pour lancer la fabrication de *Unicorn Wars*, d'Alberto Vasquez. «Une guerre fantastique entre les oursons et les licornes. Un film décalé qui détourne les icônes de la jeunesse», se régale-t-il d'avance.

Mais même si Angoulême «est un endroit où on trouve du monde pour bosser, c'est un secteur en tension.»

## «Angoulême a de bons arguments»

Une situation qu'il explique entre autre par la réforme du crédit d'impôt «qui permet de rapatrier le travail en France. Et puis il y a l'appel d'air Netflix et Amazon». Lui-même est un transfuge: après 18 ans sur Paris, il n'a pas hésité à tout larguer pour s'installer ici il y a trois ans. «Angoulême a de bons arguments pour séduire, affirme-t-il. Il y a du boulot. On bosse mais la vie est plus facile ici et culturellement la ville est tonique. La meilleure pub, c'est de faire venir les gens entre 2 à 6 mois, le temps qu'ils dépassent les stéréotypes et soient conquis». Christophe Jankovic, de Prima Linea, cherche moins la quantité que la qualité. Le producteur de *Zarafa* et de *Tortue Rouge* confie que pour leur dernier film, *La Fameuse Invasion des Ours en Sicile*, en compétition officielle à Annecy, «nous étions un peu en sous-effectif. Nous avons notre vivier angoumoisins mais il faut continuer à l'élargir. On cherche ce que j'appelle des «cadors». Un senior de l'animation capable d'emmener une équipe de juniors derrière lui. Pour le producteur charentais, Annecy est idéale pour élargir son réseau de «cadors». Se croisent dans la capitale de Haute-Savoie des talents du monde entier dont des Français qui ont fait leurs armes à l'étranger et désirent rentrer au bercail.

«Pour que les studios nous choisissent»



François Bonneau ne sera pas à Annecy mais Magelis y sera très présent, comme toujours. Archive Phil Messelet

Plus 300 000€. La Charente porte à 2M€ l'enveloppe des aides à la production audiovisuelle. Un signe fort du Conseil Départemental. «Dont 80 % sont destinés à l'animation», précise François Bonneau. Le président du département de la Charente et de Magelis décrit «un secteur en plein essor. Si on veut l'accompagner correctement, nos financements doivent être à la hauteur». Un secteur qui rapporte: en 2018, Magelis estime à 30M€ les dépenses locales générées par l'activité. «C'était 24M€ en 2017, soit une progression de 25 %». Les 2M€ d'aides ne viennent pas que des caisses du Département. «Cette enveloppe tient compte de la participation du CNC», précise François Bonneau. Le Centre national du cinéma et de l'image animée met 1€ à chaque fois que le Département aide de 2€. Enveloppe complétée par les aides de la Région qui en Charente sont aussi de 2M€ (dont un tiers provient aussi du CNC, selon la même règle du 1 pour 2). «Magelis défend l'idée d'une économie pérenne. Nous ne sommes pas le seul département à avoir un fonds d'aides et des studios de production, mais si on veut que les entreprises fassent le choix de la Charente, il faut être réactif». Pour Magelis, le soutien de la filière passe aussi par la formation. «On travaille à faire venir d'autres écoles dans le domaine de l'audiovisuel», ajoute François Bonneau. La forte présence de formations est en effet un bon moyen d'attirer les entreprises qui savent qu'elles trouveront de la main-d'œuvre formée. «Mais le Département a aussi budgété une enveloppe de 800 000€ pour faciliter l'accueil des étudiants et des salariés». Le Conseil départemental participe à la future résidence Didelon, près de la gare, mais aussi au projet sur l'îlot du Port et enfin à l'extension du foyer de jeunes travailleurs.



La guerre entre oursons et licornes promet d'être animée.

Photo Aour de Minuit - Borderline (Films) - Uniko - Abano - Panique!

# Roulet met les gaz sur le covoiturage

Une aire de 48 places est opérationnelle depuis quelques jours en face du Berguille. Un projet dans les tuyaux depuis 2014. Le Département veut aller encore plus loin.

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

Une dizaine de voitures sont stationnées sur la nouvelle aire de covoiturage de Roulet-Saint-Estèphe ce matin-là. Difficile d'assurer avec certitude que tous les automobilistes sont là pour covoiturer. «On compte sur l'autodiscipline, on a laissé des places de parking en face du restaurant le Berguille et du centre social», décrit Gilles Moussion, adjoint en charge du dossier. Les 48 places de stationnement - dont quatre réservées aux personnes handicapées - sont disponibles depuis fin mai, après trois mois de chantier.

L'élue déambule sur le vaste parking de 2 600 m<sup>2</sup> avec fierté. Il suit l'avancée du dossier depuis 2014. «C'est un projet qui entre dans le schéma de mobilité douce qu'on met en place progressivement. On avait identifié des besoins. En plus, on est à côté de la Nationale 10, on ne peut pas faire plus pratique», énumère-t-il. Le terrain a été cédé par la commune à la communauté de communes Charente-Boëme-Char-



Deux bornes pour les voitures électriques et un préau pour les vélos seront bientôt installés.

Photo Majid Bouzzit

raud, puis repris par GrandAngoulême en 2017. «Le dossier a pris du retard à cause du trans-

fert de compétences. On n'avait pas les finances nécessaires pour le porter seul.»

## Améliorer le réseau de bus

Trois moutures ont été proposées, dont une avec des ombrières dotées de panneaux photovoltaïques. «Le coût était trop important, mais rien ne nous empêchera d'en rajouter plus tard. C'est une aire évolutive», précise l'élue. L'aire actuelle a coûté 107 000 € HT, financés à hauteur de 85 579 € par le Département et de 21 421 € par GrandAngoulême. «Nous n'avons pas la compétence des aires. Nous avons accompagné celle-ci pour tenir les engagements pris par l'ancienne CDC.

Elle relève du Département», précise le service communication de l'Agglo (lire encadré). L'aire pourra être agrandie au besoin, du foncier est disponible. Deux bornes pour recharger les voitures électriques seront bientôt installées, tout comme un préau pour les vélos. L'élue imagine déjà la création d'une station de lavage juste à côté. Gilles Moussion tourne maintenant ses efforts sur l'entrée nord de la commune, qui accueillera la future base logistique d'Intermarché. «Il faudrait une ligne de bus régulière qui passerait devant l'aire de covoiturage, le centre de rééducation des Glamots et enfin la base Intermarché jusqu'à une future aire devant Auchan La Couronne. C'est pertinent et c'est ce qu'on défend.»

## Doubler les aires en Charente

Le Département a aménagé neuf aires de covoiturage en Charente, dont trois -Roulet, Torsac et Champniers- sont sur le territoire de GrandAngoulême. Les six autres sont situées à Jarnac, Mainxe, Rouillac, Edon, Chenon et Confolens. Insuffisant pour Didier Jobit, vice-président chargé des infrastructures. «L'objectif est de passer à une vingtaine d'aires d'ici la fin de l'année. Il y a encore pas mal d'aires sauvages, investies naturellement par les automobilistes, qu'on peut aménager,

décrit l'élue. On dispose d'une enveloppe de 300 000€ pour y arriver.» Sur GrandAngoulême, il pointe une lacune du côté du centre hospitalier. «C'est un point névralgique, il faut qu'on réfléchisse à quelque chose de cohérent avec l'Agglo. C'est très important d'avoir des relais efficaces autour des grands axes.» Des pistes sont aussi lancées du côté de La Rochefoucauld et de Chalais. «Les besoins sont clairement identifiés. Il faut lancer les chantiers.»

■ De 25 salariés à 7 ■ L'association réduit de façon radicale l'effectif de sa structure d'aide au retour à l'emploi ■ Une «réorganisation nécessaire».

# Chantier d'insertion: l'Aserc dégraisse les rangs

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**L**a «réorganisation» est sévère. De 25 salariés, l'effectif du chantier d'insertion de l'Aserc va passer à 7. Soit 18 personnes en moins, dont deux encadrants sur les trois en poste, pour cette structure destinée à remettre sur le chemin de l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles

»  
Ca a grandi tout doucement. Il y avait des gens qui frappaient à la porte, on a essayé de dépanner tout le monde.

particulières. Pas de licenciements pour autant, «on ne renouvelle simplement pas les contrats (1), la plupart arrivent à échéance», indique Patrick Richard, le président de l'association socio-éducative de la région de Cognac. Et d'ajouter: «Rien ne dit qu'on ne reviendra pas un



Le chantier d'insertion de l'Aserc intervient sur des travaux de second œuvre du BTP, avec pour principaux clients les particuliers.

Photo J. K. archives CL

jour à un tel effectif, mais vu notre situation, on ne pouvait plus continuer ainsi.» Une situation dont il a fait état jeudi soir, lors de l'assemblée générale d'une association qui a retrouvé un peu d'air après une période de deux années «compliquée» consacrée à une remise à plat de ses missions dont le chantier d'insertion n'est pas le seul à faire les frais.

Le centre de loisirs de Crouin a été fermé, les trois centres sociaux, Borderies, MTL et La Passerelle, regroupés avec une réduction des horaires d'ouverture pour les deux derniers.

## «On revient à la base»

Problèmes de logistique, de coûts, de formation, comme de gestion administrative mais aussi d'équipes, - «avec un encadrement insuffisant pour les gérer, et difficile à recruter aussi», pointe Patrick Richard - , sont parmi les raisons qui ont conduit à cette réduction drastique au sein d'un chantier dont la réussite en termes de réinsertion affichait pourtant un probant 73 %.

«Elles ont été relevées par un audit mené en septembre-octobre derniers, avec des préconisations qui allaient dans le sens de cette réorganisation nécessaire, précise-t-il. On revient en fait à la base, à une équipe de la taille de celles qu'on trouve en général

dans les autres structures du même type, ce qui aurait dû être [lire encadré].»

Reste à comprendre comment les effectifs ont ainsi pu gonfler au fil des années. «Ça a grandi tout doucement. Il y avait des gens qui frappaient à la porte, on a essayé de dépanner tout le monde, répond-t-il. Il fallait dire stop à un moment, d'autant qu'on n'était pas toujours dans les clous sur le plan de la réglementation, et qu'au final on ne parvenait même plus à faire correctement notre travail d'insertion.»

Une décision difficile à digérer pour les salariés non reconduits, qui ne fait pas l'affaire non plus des particuliers, les principaux clients à faire appel à ce chantier d'insertion spécialisé dans tous les travaux de second œuvre du BTP. Il réalisait jusque-là entre 20 et 30 missions par an, de la peinture à la maçonnerie.

(1) Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), financés par le Département.

## En vue

### Escape game: c'est l'heure de réserver



200 personnes avaient participé au jeu, l'an dernier, au cloître.

Photo M. B. archives CL

**A**près «Le souffle de la Révolution» en 2018, Cognac Ville d'art et d'histoire revient cet été avec un nouvel escape game patrimoine: «Du poison à l'usine», une aventure singulière dans l'ancienne usine hydraulique de Cognac. Des objets à trouver, des énigmes à résoudre et plein de surprises à découvrir dans un décor unique. Les participants doivent réussir à s'échapper et sauver la population cognaçaise... en 45 minutes. Vingt sessions sont proposées les 31 juillet, 1<sup>er</sup>, 7 et 8 août (1). Et il est vivement conseillé de réserver sa place rapidement. L'année dernière, elles s'étaient envolées en très peu de temps: 200 personnes avaient participé à ce jeu d'évasion géant lors de sa première édition.

(1) À 11h, 14h, 15h30, 17h et 18h30. Nombre de places limité, réservation obligatoire au 05 16 45 00 17. Tarifs: 6 €, 4,50 €, gratuit sous conditions.

## ■ DANSE

**Spectacle de l'école Estelle Simon au Castel.** L'école de danse Estelle Simon présente son spectacle de danse de fin d'année au Castel les vendredi 14 et samedi 15 juin à 20h30 et le dimanche 16 juin à 16h. La billetterie sera ouverte au Castel demain mercredi de 14h à 20h et jeudi 13 juin de 17h à 20h. Tarifs: 15 €, 10 € pour les moins de 12 ans. Contact au 06 75 72 63 43.

## Un effectif en phase avec les deux autres chantiers d'insertion du territoire

Le territoire cognaçais compte deux autres chantiers d'insertion, celui de Richemont, associatif et porté par la MFR Charentes, et celui de «La Clé de voûte» porté par une collectivité, Grand Cognac. S'ils ont pour dénominateur commun d'avoir des ateliers supports dans le même domaine que celui de l'Aserc, le bâtiment, la principale activité de Richemont touche aux travaux

agricoles, en direction des particuliers, celle de la «Clé de voûte», la seule, à la restauration à l'ancienne du petit patrimoine avec pour uniques clients les communes. Ces deux chantiers fonctionnent avec un effectif quasi identique à celui désormais de l'Aserc, soit neuf salariés en insertion pour le premier, huit pour le second auxquels s'ajoutent de part et d'autres des encadrants.

## Les petits font du pain comme autrefois aux Jardins de Louise



Photo C.L.

C'était la dernière séance ce vendredi pour le projet intergénérationnel entre les CP de l'école primaire Jules-Vallès, emmenés par Stéphanie Cordier, et les résidents des Jardins de Louise. Ils se sont retrouvés autour d'un atelier de fabrication de pain comme autrefois, pétri aussi bien par les petites mains que par les mains plus ridées, sous la houlette des «Talmeliers de Terrignis», puis cuit dans le four installé dehors malgré le grand vent. Après un pique-nique pris en commun, enfants et aînés ont assisté à un spectacle, fait de musiques et de contes médiévaux. Pour preuve du succès de ce projet, il suffisait de voir les regards attentifs et attendris des plus anciens sur des bambins parfaitement à l'aise, comme si les uns et les autres se connaissaient depuis toujours !



## Week-end de compet'

Le Golf du cognac organisait, ce week-end, les championnats de France seniors (Photo J. P.). Ils se sont terminés hier soir avec les victoires de Nathalie Lamboult et Olivier Dupas. 108 messieurs et 25 dames ont concouru après une journée d'entraînement perturbée par la tempête, vendredi. Les feuilles et branchages tombés sur le parcours ont à peine dérangé la compétition, encadrée par quatre arbitres, un membre de la Fédération française de golf et une douzaine de bénévoles du golf. «Au-delà de l'ampleur de l'événement, il s'agit d'une reconnaissance de la Fédération de nous attribuer ce type de tournois après les Internationaux de France seniors 2 en 2018», se réjouissent Nicolas Hervé, le directeur, et Marie-France Wittmann, la présidente. A noter que l'association tiendra son assemblée générale demain, à 18h30, à la Salamandre.



## Fin de la galère à Bourg-Charente

Ouf! Les travaux ne sont pas complètement terminés mais on circule à nouveau, depuis vendredi soir, sur le pont de Bourg-Charente. L'ouvrage était en chantier depuis le 18 mars. Trois mois durant lesquels les habitants ont dû

s'adapter: déviation par Jarnac, par exemple, pour emmener les enfants à l'école. Les travaux, menés par le Département pour un montant de 595 000 euros, visaient à améliorer l'étanchéité de l'ouvrage et la circulation. Une deuxième phase devrait intervenir en 2020 ou 2021.

# La réduction des déchets prise très au sérieux

**S**amedi, Pascale Belle, maire, vice-présidente de l'agglo de Grand Cognac déléguée auprès de Calitom, et le conseil municipal avaient convié la population à un café citoyen dont le thème retenu portait sur la réduction des déchets ménagers et verts sur la commune. Dix-huit personnes ont répondu à cet appel et ont pris connaissance des statistiques de Calitom portant sur différents tonnages de déchets collectés, qui sont en diminution de 7 %, ainsi que sur leur recyclage, sur la région de collecte, pour l'année passée.

Parmi les solutions, on prône la réduction des déchets avec le collectif -20 % d'ici à 2025 dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Ce programme s'articule autour de plusieurs pistes. Gaspillage et bio déchets alimentaires. Le gaspillage alimentaire dans les cantines, parce que les élèves, collégiens, lycéens sont les citoyens de demain, des actions sont entreprises dans les écoles dans le cadre d'un projet pédagogique. Une autre action est entreprise dénommée «Collèges, lycées, accompagnement dans la prévention des déchets» (CLAP -10 %) dont les intérêts pour les éta-



Débats animés lors du café citoyen.

Photo CL

blissements sont à la fois économiques, environnementaux et éducatifs.

## Constat et solutions

D'ici une dizaine ou une vingtaine d'années, il n'y aura plus d'apport de déchets verts en déchetterie. Le non-ramassage de la tonte sera de rigueur et restera sur le terrain. La taille des haies qui sera transformée en broyat à conserver ou à donner pour servir de paillage. L'arrachage des haies de lauriers, de

thuyas à remplacer par des haies champêtres à pousse lente.

Pour la commune, Pascale Belle évoque plusieurs idées avec l'organisation d'une journée broyage au printemps et à l'automne, en fonction de l'apport. Les habitants proposent la mise en place d'un composteur collectif avec la création d'un jardin potager partagé avec récupérateur d'eau de pluie, au jardin suspendu, derrière l'église. La devise de Calitom «Trier aujourd'hui, vivre mieux demain» a trouvé toute sa place lors de rendez-vous.



Petits et grands ravis de déguster les recettes de «Gaspi-Fruits».

Photo CL

## Sensibilisation au gaspillage alimentaire

**L**a commission «Cadre de Vie» de la Ville, animée par Catherine Parent, adjointe chargée de cette commission, a organisé une animation «Gaspi-Fruits» devant le marché couvert, avec la participation des élèves de la MFR de Jarnac, des commerçants et de l'agglo de Grand Cognac. Après l'opération «Gaspi-Soupe» et «Gaspi-Pain», c'est une nouvelle opération destinée à sensibiliser petits et grands au gaspillage alimentaire qui a été mise en place. *«Nous avons souhaité associer les primeurs du marché au savoir-faire des jeunes en bac pro "Services aux personnes", en cuisinant des fruits invendus ou ne pouvant*

*être proposés à la vente. Notre objectif est de réduire les déchets alimentaires, renforcer le lien social, promouvoir les halles, et en liaison avec l'Agglo, valoriser les démarches de développement durable et d'écocitoyenneté»,* confiait Catherine Parent, présente à la préparation, à la cuisson et à la dégustation, où de nombreux enfants des écoles maternelles et primaires de Jarnac, et de la crèche, sont venus en «ambassadeurs de la prévention des ressources alimentaires». Pour souligner le succès de cette opération, 10 litres de jus de fruits, 10 kg de compote, 350 crumbles, ont ravi «le palais». Elle devrait être reconduite en 2020.

# Nouveau retour d'orphelins de jihadistes en France

» Ils sont Français, ils ont leur place en France.

■ Douze enfants de jihadistes, tous orphelins, ont atterri hier à l'aéroport de Villacoublay ■ Ils étaient détenus dans des camps kurdes en Syrie ■ Un troisième rapatriement n'est pas exclu par la France.

**D**ouze orphelins français de familles jihadistes, dont le plus âgé a 10 ans, initialement recueillis dans des camps de déplacés du nord-est de la Syrie, ont été rapatriés hier à Paris, a annoncé le ministère des Affaires étrangères. Les douze enfants, « tous des orphelins, isolés et particulièrement vulnérables » dont « certains sont malades et dénutris », selon le ministère, avaient été remis dimanche à une délégation française venue les chercher sur place.

Deux orphelins de parents néerlandais, également pris en charge par la délégation française sur place, ont été rapatriés dans l'avion militaire français spécialement affrété et remis à des représentants des Pays-Bas qui les attendaient à Paris.

## Examen médical

Les enfants français vivaient dans deux des camps tenus par les forces kurdes dans la localité d'Aïn Issa, près de la frontière avec la Turquie, où ont été accueillies des dizaines de milliers de personnes ayant fui les offensives contre le dernier bastion du groupe jihadiste État islamique (EI). Selon la procédure qui a été mise en place pour le retour du premier contingent d'enfants de jihadistes français (cinq enfants le 15 mars), les douze orphelins ont été remis dans la matinée aux services de protection à l'enfance, sous l'autorité du procureur de la République et de la protection judiciaire de la jeunesse. Ils vont d'abord faire l'objet d'un examen



La France, qui étudie les situations « au cas par cas », ne rapatrie que des orphelins ou des enfants avec l'accord de leur mère.

Photo archives AFP

médical approfondi puis seront pris en charge par les services sociaux, a précisé le quai d'Orsay. Les autorités kurdes estiment qu'un autre groupe d'orphelins français pourrait être remis prochainement à la France. Le quai d'Orsay a également confirmé qu'il « n'était pas exclu qu'il y ait une troisième opération si l'on identifie d'autres enfants répondant aux mêmes critères de vulnérabilité ». Pour l'instant, les autorités françaises ont rapatrié dix-sept orphelins : cinq le 15 mars et douze hier, avec en plus les deux enfants néerlandais. Les Pays-Bas avaient con-

tacté Paris pour leur demander de prendre en charge ces deux enfants au cas où une nouvelle opération de rapatriement serait montée, a précisé le quai d'Orsay.

## « Au cas par cas »

Il y a environ 400 à 500 ressortissants français dans les camps gérés par les Kurdes dans le nord-est syrien, dont une grande majorité d'enfants. Des camps de déplacés surpeuplés où les conditions de vie sont très précaires. Les autorités kurdes réclament depuis plusieurs mois le rapatriement

des femmes et des enfants de jihadistes étrangers. En France, le gouvernement, soumis à la pression des familles, a été sommé fin mai par le Défenseur des droits de venir en aide aux enfants de jihadistes français retenus en Syrie, en faisant cesser les « traitements inhumains » qu'ils subissent dans les camps. À ce sujet, la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye a réaffirmé la « position constante » de la France, qui étudie les situations « au cas par cas » et ne rapatrie que des orphelins ou des enfants avec l'accord de leur mère.

Hier matin Samia Maktouf, avocate de familles françaises d'enfants réfugiés dans les camps en Syrie a déclaré : « Ce nouveau rapatriement est une étape très importante que je salue. Il en va de la sécurité de ces enfants, qui étaient confrontés à un danger de mort imminent. Ils sont Français, ils ont leur place en France ». Mais une autre avocate de familles françaises, Marie Dosé, a en revanche estimé que « ces rapatriements au compte-gouttes font partie d'un « cas par cas » que je dénonce. J'ai une pensée pour les 200 enfants qui restent là-bas. »



## Que font les autres pays ?

**D**epuis la chute en mars du « califat » de l'organisation État islamique (EI), la communauté internationale est confrontée au casse-tête du rapatriement des familles des jihadistes capturés ou tués en Syrie et en Irak (Photo AFP). Quelque 12.000 étrangers venant de 30 à 40 pays - 4.000 femmes et 8.000 enfants - sont parqués principalement dans le camp de d'Al-Hol dans le nord-est de la Syrie, administré par les autorités kurdes qui réclament leur rapatriement dans leur pays d'origine. Voici les réponses apportées par quelques pays :

### La Russie et le Kosovo, pionniers

La Russie, dont près de 4.500 citoyens ont rallié l'EI, a organisé les premiers retours il y a plus d'un an. En février dernier, au moins 200 femmes et enfants avaient été rapatriés. Moscou estime que près de 1.400 enfants sont encore bloqués. Ces derniers

sont remis à des proches, la plupart originaires des républiques russes à majorité musulmane du Caucase. Le Kosovo, à 90% musulman, a annoncé en avril le rapatriement de Syrie de 110 de ses ressortissants, en quasi-totalité des épouses et enfants de jihadistes, une opération inédite en Europe par son ampleur.

### France et Belgique : « Au cas par cas »

Après des mois de tergiversations dans un contexte de forte hostilité de l'opinion, Paris a rapatrié hier 12 orphelins de familles jihadistes (lire ci-dessus). En mars, cinq autres orphelins et une fillette de 3 ans, dont la mère a été condamnée en Irak, avaient été ramenés à Paris. Le quai d'Orsay a laissé entendre hier qu'une troisième opération pourrait avoir lieu « dans le futur » et selon « les mêmes critères : orphelins, isolés, vulnérables ». Jusqu'ici Paris n'a accepté de rapatrier les enfants qu'au « cas

par cas » et ne avait envisagé des rapatriements collectifs. Tout comme la France, la Belgique a été un important pourvoyeur de combattants pour l'EI. Bruxelles est disposée à faciliter le retour des enfants de moins de 10 ans dont la filiation belge est prouvée mais pour les autres, c'est du cas par cas, selon le gouvernement.

### Allemagne : des enfants uniquement

Une petite dizaine d'enfants de combattants jihadistes ont été rapatriés d'Irak depuis mars. Les autorités allemandes, quoique prudentes, les considèrent comme des « victimes » et les rapatrient s'ils ont des proches pour les recueillir. Les enfants radicalisés doivent être placés dans un organisme spécialisé mais ne seront pas enfermés.

### Ailleurs

Turquie. Fin mai, l'Irak a renvoyé en Turquie 188 enfants de Turcs

## Aucun rapatriement en Tunisie

Quelque 5.000 Tunisiens ont rallié l'EI en Syrie et en Libye, selon l'ONU en 2015. C'est l'un des plus gros contingents. Aucun rapatriement d'enfants n'a eu lieu ni de Syrie ni d'Irak, selon Human Rights Watch bien que la Tunisie affirme attacher « une importance particulière au cas des enfants détenus ». Le gouvernement refuse de rapatrier les enfants car cela encouragerait le retour de leurs parents jihadistes, estime l'Association des Tunisiens bloqués à l'étranger.

accusés d'appartenir à l'EI, crime puni par la peine de mort en Irak.

Tadjikistan et Ouzbékistan. Le Tadjikistan a annoncé en mai avoir rapatrié 84 enfants d'Irak dont les parents avaient été condamnés ou tués. Le 30 mai, l'Ouzbékistan a confirmé le rapatriement de 156 ressortissants.

## Les États-Unis traînent les pieds

Washington, qui pousse les autres pays au rapatriement, a tout juste commencé à rapatrier ses propres ressortissants. Deux Américains et six enfants, issus de familles liées à l'EI en Syrie, leur ont été remis début juin. Trois autres Américains et une mère de quatre enfants avaient été rapatriés en juillet 2018.

# Cap sur l'acte II du quinquennat

Le Premier ministre prononce demain sa deuxième déclaration de politique générale pour «cadrer l'acte II du quinquennat». Avec changement de méthode de l'exécutif.

Edouard Philippe prononce demain la deuxième déclaration de politique générale (DGP) du quinquennat Macron, qui doit préciser les contours de l'acte II esquissé fin avril par le chef de l'État au sortir de la crise des «gilets jaunes». Fin mai, le président de la République avait à la fois décidé de reporter son discours devant le Congrès - envisagé en juillet - et de laisser à son Premier ministre la charge d'un nouveau discours engageant sa responsabilité, près de deux ans après le premier.

## Vote de confiance

Le contraste est net avec le 4 juillet 2017, où la première DPG d'Edouard Philippe avait eu lieu au lendemain d'un discours du chef de l'État devant le Congrès. Mesures post-«gilets jaunes», réformes de l'assurance-chômage, des retraites ou encore de la dépendance, projet de loi bioéthique (et son volet PMA pour toutes), réformes des institutions ou encore de l'administration... Le discours doit passer en revue les principaux chantiers à venir, un mois et demi après la conférence de presse d'Emmanuel Macron à

l'Élysée concluant le grand débat national. Objectif: «Expliquer ce que sera la mise en œuvre de l'acte II par le gouvernement» et «fixer le calendrier politique mais également les chantiers législatifs», selon la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye. Transformer les «grandes lignes» en «quelque chose de concret, d'opérationnel», selon le chef de file des députés LREM Gilles Le Gendre.



**Une nouvelle méthode avec l'humain remis au cœur du projet.**

Président et Premier ministre ont également promis une «nouvelle méthode» avec «l'humain remis au cœur du projet».

Pour la 2<sup>e</sup> déclaration de politique générale de la V<sup>e</sup> République, Edouard Philippe prendra la parole à 15h demain devant l'hémicycle, avant une intervention de chaque groupe politique, puis une réponse du chef du gouvernement



L'acte II du quinquennat va devenir concret demain, après le discours de politique générale d'Edouard Philippe à l'Assemblée nationale.

Photo AFP

et enfin le vote de l'Assemblée. Il est le quatrième Premier ministre depuis 1958 à faire deux DPG dans le même quinquennat après MM. Raffarin, Fillon et Valls. Si elle ne suit pas cette fois-ci un vaste remaniement gouvernemental, elle vise à marquer «une nouvelle phase» après la «césure»

de la crise des «gilets jaunes», du grand débat national et des européennes, avance un conseiller de l'exécutif. D'autant qu'une bonne part du programme de l'«acte I» est sur les rails, souligne le même. Conforté à Matignon par le résultat des élections européennes du 26 mai, Edouard Philippe n'a rien à craindre compte tenu de la prééminence du groupe La République en marche, associé au MoDem (plus de 350 députés sur 577).

## Rare vote au Sénat

Mais les écarts seront scrutés comme un baromètre des oppositions. Le résultat sera particulièrement surveillé chez des députés LR, en plein doute sur la stratégie à adopter vis-à-vis de l'exécutif après le pire score de l'histoire de la droite française (8,5%) lors des européennes. Le principal groupe d'opposition débattrà de sa position aujourd'hui. Fait rare, la déclaration du Premier ministre jeudi devant les sénateurs sera également suivie d'un vote. Une simple marque de «respect» pour la chambre haute, jure Matignon. Mais qui pousse aussi le Sénat tenu par LR à clarifier sa position vis-à-vis d'Emmanuel Macron.

## Que prévoit la réforme des institutions?

Climat, référendum d'initiative partagée, proportionnelle ou non-cumul des mandats: voici les principales mesures de la réforme des institutions voulue par Emmanuel Macron, dont le Premier ministre devrait préciser demain le calendrier d'examen.

■ **Environnement.** Inscription à l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution que la République «agit pour la préservation de l'environnement et de la diversité biologique et contre les changements climatiques».

■ **Référendum.** Extension du champ du référendum aux «questions de société» et à «l'organisation des pouvoirs publics nationaux ou territoriaux». Seuil du référendum d'initiative partagée (RIP) abaissé:

il pourra être «organisé à l'initiative conjointe d'un dixième des membres du Parlement et d'un million d'électeurs», contre 20% des parlementaires et plus de 4,7 millions de personnes actuellement.

■ **Conseil de la participation citoyenne.** Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) sera rebaptisé «Conseil de la participation citoyenne» et le nombre de ses membres passera à maximum 150 («représentants de la société civile») (contre 233 membres et 60 personnalités associées).

■ **25% de parlementaires en moins.** Le nombre de députés doit passer de 577 à 433. De 348 actuellement, les sénateurs devraient passer à 261, un nombre minimum.

■ **20% de proportionnelle.** 87 députés seraient élus à la proportionnelle, sur des listes nationales soumises au vote de l'ensemble du corps électoral, soit un taux de 20% contre 15% dans le projet de 2018. Les listes devront avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés pour avoir droit à la répartition des sièges.

■ **Limitation des mandats dans le temps.** Le non-cumul de plus de trois mandats identiques et consécutifs dans le temps s'appliquera aux parlementaires et présidents d'exécutifs locaux. Les maires des communes de moins de 9.000 habitants ne seront pas concernés.

# Cet après-midi



## Mercredi



## Jeudi



## Vendredi



## Samedi



## Dimanche



## Lundi



## HIER

	Mini	16h
Angoulême.....	10°	17°

### Frais et maussade.

Les nuages dominent malgré quelques éclaircies. Ils donnent des averses localement orageuses, qui cèdent la place à de la pluie. Le vent de Sud-Ouest est modéré à assez fort, voire fort sur la côte avec des rafales entre 60 et 70 km/h.



# « Les jardins d'éveil fragilisent l'école maternelle publique »

**ÉDUCATION** Dernière ligne droite pour le projet de loi sur l'école. La sénatrice Françoise Cartron juge la version actuelle trop favorable aux jardins d'éveil

Le Sénat a adopté, fin mai, une version remaniée du projet de loi de Jean-Michel Blanquer pour une École de la confiance, qui, entre autres, abaisse à trois ans l'âge de l'instruction obligatoire. Le ministre souhaitant une application dès la rentrée, le texte, plutôt que de revenir en débat à l'Assemblée nationale, doit passer ce jeudi, en procédure accélérée, en commission mixte paritaire : une quinzaine de parlementaires essaieront de s'entendre sur une version définitive. L'éclairage de Françoise Cartron, sénatrice LREM qui suit de près les questions scolaires.



Françoise Cartron, sénatrice de Gironde. ARCHIVES F.COTTREAU/« 50 »

**« Sud Ouest »** Comment le texte a-t-il été modifié au Sénat ?

**Françoise Cartron** La disposition qui permettait des regroupements entre collèges et écoles a été abandonnée. Jean-Michel Blanquer proposait de poser un cadre à un dispositif qui existe déjà. Mais sa démarche a été mal comprise. Enseignants, directeurs et maires ont cru que cela allait leur être imposé. Les choses étaient si crispées que cet article a été retiré, c'est sans doute la bonne décision.

**Le projet de loi dans son état actuel vous satisfait-il ?**

J'ai quelques réserves après les corrections apportées au Sénat, si bien que j'ai choisi, lors du vote, de m'abstenir, en attendant, en confiance la version finale de la commission mixte.

**Quelles sont vos réserves ?**

L'instruction obligatoire à 3 ans est adoptée : c'est une bonne chose. Cette loi inquiète les responsables

des jardins d'éveil, des structures ni crèches, ni écoles maternelles, qui se réclament souvent d'une pédagogie alternative et disent faire de l'apprentissage de langues étrangères. La loi, initialement, donnait un

« Je doute fort que si une famille est privée d'allocations, les parents auront plus d'autorité pour envoyer leur jeune à l'école. »

peu de temps à ces jardins, voués, de facto, à disparaître, pour se transformer en crèches par exemple, d'ici à 2021. Or, mes collègues sénateurs ont voté pour la pérennisation des jardins d'éveil, au-delà de 2021, ce que je déplore. Ces établissements sont privés, payants. Pour faire de la ségrégation sociale, de l'évitement de l'école publique, il n'y a pas mieux : en les renforçant, on fragilise l'école maternelle ! C'est un contresens de voter à la fois la

généralisation de la scolarisation à 3 ans, et le maintien à long terme de ces jardins d'éveil. Le plus ahurissant, c'est que des sénateurs socialistes ont voté pour cette disposition.

**Vous déplorez aussi l'ajout, par des sénateurs LR, de la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme d'un enfant...**

Je doute fort que si une famille est privée d'allocations, les parents auront plus d'autorité pour envoyer leur jeune à l'école. Supprimer les allocations familiales, c'est rejeter la responsabilité de l'absentéisme sur les parents, alors que c'est beaucoup plus compliqué. L'absentéisme est très faible à l'école, faible au collège jusqu'à la quatrième et très important en lycée professionnel, souvent parce que le problème de fond, c'est une mauvaise orientation. Ce n'est pas en appauvrissant les parents qu'on résoudra ce problème.

**Recueilli par Julien Rousset**

# Des orphelins rapatriés de Syrie

**DJIHADISME** Le plus âgé de ces enfants a dix ans. Ils ont été pris en charge par les services sociaux

Douze orphelins français de familles djihadistes, dont le plus âgé a dix ans, initialement recueillis dans des camps de déplacés du nord-est de la Syrie, ont été rapatriés hier à Paris, a annoncé le ministère des Affaires étrangères.

Les douze enfants, «tous des «orphelins, isolés et particulièrement vulnérables», selon le ministère, avaient été remis dimanche à une délégation française venue les chercher sur place. Deux orphelins de parents néerlandais ont également

été rapatriés dans l'avion militaire français spécialement affrété et remis à des représentants des Pays-Bas.

Les enfants français vivaient dans deux des camps tenus par les forces kurdes, où ont été accueillies des dizaines de milliers de personnes ayant fui les offensives contre le dernier bastion de Daesh.

Selon la procédure qui a été mise en place pour le retour du premier contingent d'enfants de jihadistes français (cinq enfants le 15 mars), les 12 orphelins ont été remis dans la



**Le convoi ramenant les enfants, hier.** PHOTO AFP

matinée aux services de protection à l'enfance. Ils vont d'abord faire l'objet d'un examen médical approfondi puis seront pris en charge par les services sociaux.

# La FCPE arrête ses bourses aux livres pour les lycéens

**ÉDUCATION** Un arrêt justifié par la crise du bénévolat et le nouveau mode de gestion des manuels décidé par la Région

**Bertrand Ruiz**  
b.ruiz@sudouest.fr

Jusqu'à présent, la FCPE participait, via ses associations indépendantes réparties dans les lycées Marguerite-de-Valois, Guez-de-Balzac, Charles-Coulomb, Lisa (Angoulême), Jean-Monnet (Cognac) et Emile-Roux (Confolens), aux bourses aux manuels scolaires. Un système rodé qui assure une rotation des ouvrages d'une année sur l'autre. Mais un système en bout de course à la FCPE. La Fédération de parents d'élèves charentaise a informé la Région qu'elle cessait l'organisation, dans un courrier signé par son président Guillaume Brun. «Chaque association organisera pour la dernière fois une bourse aux livres pour les élèves entrant en terminale à la rentrée de 2019 et assurera la reprise de tous les livres des élèves quittant la seconde et la première en juin 2019.»



**La FCPE fera sa dernière bourse aux livres à la rentrée mais uniquement pour les élèves de terminale.** PHOTO ARCHIVES MICHEL AMAT

Pour justifier cet arrêt, la FCPE met en avant «l'essoufflement des parents bénévoles», qui prépareraient les commandes, le stockage et la distribution des livres lors de journées de permanence en juin, juillet et septembre.

## L'inquiétude des parents

Elle évoque aussi le nouveau mode de gestion des manuels scolaires décidé par la Région. En fé-

vrier dernier, le président Alain Rousset annonçait la gratuité des manuels scolaires, version baccalauréat réformé, pour les élèves de seconde et première dès la rentrée 2019, pour les élèves de terminale à la rentrée 2020. Une décision qui va dans le bon sens pour la FCPE. «Nous voyons les combats de la FCPE Charente avancer sur la gratuité et nous nous en réjouissons.» La Région a investi près de 27 mil-

lions d'euros dans le dispositif mais doit trouver des acteurs susceptibles d'assurer la collecte et la redistribution des livres sur le terrain. Elle a donc incité les associations de parents d'élèves à répondre à un appel à projets : «au-delà de la gratuité, c'est le mode de gestion imposé par votre nouvelle organisation qui complexifie une réalité de terrain déjà contrainte», écrit la FCPE. «Le dépôt d'un appel à projets, pour chaque association, est ardu pour des parents d'élèves bénévoles. Ceux-ci ne peuvent engager, au-delà de leur propre mandat, les futurs parents d'élèves pour qui ce projet sera obscur.» D'autres associations ont jugé insuffisante l'enveloppe globale de 500 000 € dérogée par la Région pour soutenir les acteurs, associatifs ou autre, qui participeront à la gestion future des manuels.

La FCPE Charente en profite pour relayer l'inquiétude de parents à propos de la disponibilité d'ouvrages en adéquation avec les nouveaux programmes : «les parents craignent une rentrée sans manuel. Les éditeurs seront en mesure de les distribuer au mieux entre novembre et décembre 2019, au pire en janvier et février 2020». Après la fin du premier trimestre...

# Un arrêté en péril imminent

**PESTICIDES** Un arrêté ministériel, jugé pas assez protecteur des populations, est en passe d'être annulé par le Conseil d'État. La suite d'un long feuilleton

Bertrand Ruiz  
b.ruiz@sudouest.fr

C'est un peu la réponse du berger à la bergère. En 2016, l'Association nationale Pommes Poires (ANPP), présidée par le charentais Daniel Sauvaitre, obtenait, devant le Conseil d'État, l'annulation de l'arrêté ministériel du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation de produits phytosanitaires en France. Cet arrêté précisait notamment les délais de rentrée des travailleurs dans les zones traitées, réglementait l'épandage des fonds de cuve, indiquait la vitesse du vent (3 sur l'échelle de Beaufort) au-delà de laquelle toute pulvérisation est interdite ou définissait les largeurs des zones non-traitées autour des points d'eau, etc.

L'ANPP justifiait son attaque par l'impossibilité technique de se conformer à un arrêté qui, selon l'association, mettait en danger la production de fruits en verger. Pour parvenir à ses fins, l'ANPP s'est engouffrée dans une faille juridique, en décelant un vice de forme : l'arrêté en question n'avait jamais été notifié à Bruxelles.

L'État a donc revu sa copie et a publié un nouvel arrêté, le 4 mai 2017, jugé plus laxiste par les associations environnementales furieuses contre ce coup de Trafalgar venu de Charente... Entre les deux textes, peu de grosses

différences notables. Mais des détails, glissés ça et là, qui n'ont pas échappé à Générations Futures, au syndicat Solidaires et au collectif Vigilance OGM Pesticides 16, à l'origine de la contre-attaque.

Un exemple : le nouvel arrêté retient les mêmes « délais de rentrée » dans les espaces traités (entre 6 heures et 48 heures selon les produits). Mais, contrairement à l'arrêté de 2006, celui de 2017 introduit des possibilités de dérogation « en cas de besoin motivé, non anticipé et non prévisible ou impérieusement nécessaire ».

## Six mois

En novembre 2017, deux recours contentieux, rédigés par Eva Joly et François Lafforgue, l'avocat de Paul François, étaient déposés au Conseil d'État pour demander l'annulation et la réécriture de l'arrêté de 2017. Une réécriture qui doit inclure, selon les associations environnementales, la fin des dérogations pour les délais de rentrée ou la création de zones sans pesticides à proximité de tous les lieux de vie...

L'audience au Conseil d'État a finalement eu lieu le 5 juin dernier. Et le résultat risque bien d'aller dans le sens des associations plaignantes : le rapporteur public a plaidé pour l'annulation de l'arrêté de 2017 « en tant qu'il ne prévoit pas de dispositions destinées à protéger les riverains des zones traitées par des produits phytosa-



Dans l'arrêté de 2017, des dérogations étaient prévues pour raccourcir les délais de rentrée dans les parcelles traitées avec des produits phytosanitaires. PHOTO ARCHIVES XAVIER LÉOTY

nitaires ». D'ici la fin du mois, le Conseil d'État rendra sa décision. Et il y a de fortes chances qu'elle aille dans le sens des conclusions du rapporteur public. Si tel était le cas, le gouvernement aurait six mois pour plancher sur un nouvel arrêté (l'actuel arrêté sera applicable sur cette période pour éviter tout vide juridique).

« On ne présage pas de la décision finale du Conseil d'État mais, là, on peut quand même être optimiste », réagit Jérôme Ingrêmeau, du collectif Vigilance OGM et Pesticides 16. « On a espoir que cela débouche sur un arrêté plus protecteur des populations, même si l'on sait qu'il y aura des pressions négatives de la part de certains lobbys. »

## « Peut-être pas une bonne idée »

Il est l'homme à l'origine du clash. Président de l'association nationale Pommes Poires, le charentais Daniel Sauvaitre a porté le fer contre l'arrêté de 2006 : « Il faut se remettre dans le contexte. Il y avait de vraies difficultés techniques à se conformer à l'arrêté. On nous parlait par exemple de la vitesse du vent. Mais de quoi parle-t-on en réalité ? D'une simple rafale ou d'autre chose ? Où mesure-t-on cette vitesse ? Au sol ou en hauteur ? Le cadre réglementaire n'était pas clair. Et, à partir du moment où il y avait des contentieux sur la base de cet arrêté, cela créait des soucis. Il faut comprendre les agriculteurs : il est difficile d'exercer un métier si les règles du jeu sont mal définies, ils veulent avant tout un cadre réglementaire stable et durable... Donc, à la demande du conseil d'administration de l'ANPP, on a attaqué l'arrêté de 2006 en y décelant une faiblesse juridique. Mais, très franchement, ce n'était peut-être pas une bonne idée puisqu'au final, on n'a rien résolu du tout... J'attendrai la décision du Conseil d'État pour commenter davantage. Mais ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que tous les arrêtés du monde ne remplaceront pas le dialogue entre agriculteurs et riverains. C'est d'abord de ça dont nous avons besoin. »

# Une vodka pas tout à fait comme les autres

**SPIRITUEUX** Cyrielle Arnold vient de créer « Madame Vodka », une boisson réalisée avec des produits bio dont du quinoa. La jeune femme est également en train d'élaborer un gin

Didier Faucard  
d.faucard@sudouest.fr

Cyrielle Arnold fait partie de ces personnes réjouissantes à rencontrer. La jeune femme séduit par son enthousiasme, son énergie et ses idées qui fourmillent.

Rien d'étonnant alors à ce qu'elle se soit lancée — après deux maternités successives — dans cette aventure un peu folle de créer son propre spiritueux. « J'ai travaillé pendant près de dix ans dans la banque, notamment au niveau du marketing, mais j'ai toujours eu une passion pour les spiritueux. Mon mari travaille dans le milieu depuis quinze ans, cela m'a permis de m'aiguiser le palais », résume-t-elle.

La jeune femme a d'abord vendu des spiritueux, « en vrac ou en fûts » en tant qu'indépendante, « mais, j'avais un manque en termes de créativité. Quand je travaillais dans la banque, on m'avait donné carte blanche pour créer une carte de A à Z et j'avais adoré ça. » D'où l'idée de créer sa propre gamme — sous le nom de société Arspirits — « je voulais faire quelque chose à partir de mes valeurs. Créer une gamme de spiritueux français, bio et en mettant en avant le savoir-faire local ».

## Dans un alambic charentais

Avant de se lancer, Cyrielle Arnold a pris soin de se former à l'Université des eaux-de-vie de Segonzac, « cela a vraiment été très bénéfique, outre affirmer mes connaissances, cela m'a donné confiance en moi. Je me suis dit que si ça ne marchait pas, au moins j'aurais essayé ».

Le projet a concrètement été mis en route en septembre. Et le premier résultat est sorti en mars, baptisé « Madame Vodka ». « Je voulais une vodka différente de celle qui existe déjà sur le marché », affirme Cyrielle Arnold. Mission accomplie tant sur la forme que sur le fond. La forme d'abord. « Madame Vod-



« J'ai toujours eu une passion pour les spiritueux », assure Cyrielle Arnold. PHOTON D. F.

ka » se présente sous la forme d'une bouteille blanche et trapue. Décalée par rapport aux standards traditionnels des bouteilles de l'alcool de grains, souvent transparentes et élancées, « j'ai travaillé le design avec Éric Prigent qui est architecte-designer. La bouteille a été faite par Everglass », précise Cyrielle Arnold.

Côté contenu, « Madame Vodka » est conçue à partir de seigle, « comme toutes les autres vodkas, c'est une distillation à colonnes et l'alcool est ensuite réduit et ramène à 40 % avec de l'eau de Gensac ». La différence est qu'on rajoute ici du quinoa et qu'il y a, ensuite, une seconde distillation dans un alambic charentais. « Ça donne un produit atypique avec beaucoup de rondeur apportée par le passage par l'alambic charentais » De l'arôme et de la douceur, là encore loin de l'image, parfois, brutale de la vodka. Un produit conçu, resté et réalisé par Cyrielle Arnold avec l'aide de la distillerie CFC « cinq recettes ont été élaborées avant qu'on se dé-

cide ». Et l'embouteillage se déroule chez LES à Châteaubernard.

## Le marché premium

Pour être complet et raccord avec les préoccupations de Cyrielle Arnold, précision que le seigle et le quinoa sont évidemment bio. Le premier provient des Pyrénées-Orientales et le second de la vallée de la Loire, via la coopérative Acisa, installée dans les Deux-Sèvres. « Les produits bio, c'est le respect de la terre, c'est très important pour moi. De même, 1 % du chiffre d'affaires de « Madame Vodka » sera reversé à la reforestation. Tout cela à un sens. »

Une vodka 100 % française, locale, citoyenne et goûteuse : que demander de plus ? 5 284 bouteilles de « Madame Vodka » ont été produites et Cyrielle Arnold qui fait tout elle-même, « ça demande de l'organisation », sourit-elle, a commencé par aller démarcher caviistes et bartenders de la région, avant d'élargir son cercle et les retours ont été plutôt positifs,

« le problème est que la France n'est pas une grosse consommatrice de vodka. L'objectif est d'exporter vers l'Europe de l'Est, les pays nordiques, la Russie et les États-Unis » Ambitieux que de vouloir aller s'implanter, notamment, en Russie où la vodka est la boisson nationale et où les marques abondent. « Mais ils sont moins habitués aux vodkas originales et premium », soutient Cyrielle Arnold.

La jeune femme travaille d'autre part sur l'élaboration d'un gin qui sera baptisé « Monsieur Gin ». Logique. « Mais je n'arrive pas, pour le moment à trouver la bonne formule. Il reste trop de déséquilibres. » On peut lui faire confiance pour y parvenir.

À Cognac on peut trouver « Madame Vodka » à la cave Saint-Léger, au Gourmet Charentais et dans les bars Louise, Luciole et au Chais Mornet. Site: [www.madame.vodka](http://www.madame.vodka). Mail: [cyriellearnold@madame.vodka](mailto:cyriellearnold@madame.vodka). Tél. 06 17 27 36 68.

# Une nouvelle saison éclectique à l'Abaca



**Autour du maire Alain Riffaud, l'équipe qui a présenté la prochaine saison culturelle de l'Abaca, vendredi.** PHOTO P.B.

La présentation de la 4<sup>e</sup> saison culturelle de l'Abaca, vendredi, a dévoilé des personnages singuliers et des soirées originales. Cette fois, la première séance après l'été se fera en musique : les années précédentes, Christophe Alévêque, Guillaume Meurice, Alex Vizorek avaient provoqué le public avec leur humour grinçant ou délirant.

C'est le chanteur franco-sénégalais Tété qui sera sur scène le vendredi 20 septembre avec son 7<sup>e</sup> album pop-folk, « Fauthentique ». Samedi 23 novembre, place à The Band of New York, un duo américano-toulousain, pour une soirée musicale et burlesque. Le dimanche 26 janvier, l'Abaca ne dérogera pas au plaisir d'un après-midi familial (16 heures), autour de « La grande cuisine du petit Léon ».

## **Complètement barré**

Le retour à l'humour corrosif, impertinent, glauque et absurde, grossier sans être vulgaire, se fera avec Pierre-Emmanuel Barré, le samedi 29 février 2020. Passé par France Inter comme ses trois prédécesseurs, l'humoriste se lâchera dans un one man show sans réserve : on peut s'attendre au pire ! En mars, deux représentations seront réservées aux scolaires. Ven-

dredi 3 avril, les jumelles d'Isaya, qui ont remporté à Blues Passions en 2018 le prix Cognac Passions, offriront un superbe concert folk et blues, envoûtant, rythmé et mâtiné de pop-electro.

Outre ces spectacles choisis par la commission culturelle de la commune, avec le concours précieux de Kelly Baudry, de Modul'Arts, plusieurs autres animations sont déjà programmées dans la salle de l'Abaca, qui voit augmenter régulièrement le nombre moyen des spectateurs : pas moins de 350 en 2018-2019.

Dès le 29 juin prochain, les Chérubins en folie, de Sainte-Sévère, présenteront la pièce « C'est tout ! », inspirée du roman « Le diable s'habille en Prada » (20 h 30, 8 €, gratuit moins de 6 ans). Samedi 22 août, à 22 heures, cinéma en plein air sur le terrain de l'Abaca (gratuit).

Mercredi 2 octobre, en délocalisation des Quais ici ou ailleurs (programmation culturelle d'Hennessey), « Dans mon salon » de et avec Agnès Jaoui. Samedi 5 octobre, soirée cabaret avec « Brins de femmes », et, le 31 janvier 2020, le dernier spectacle du Théâtre des Borderies. Contact : 05 45 83 25 69 ou 06 82 44 65 37.

**Pierre Barreteau**

# Des emplois, mais tout n'est pas rose

**CGT** La section locale tiendra son congrès le 13 juin à Boutiers-Saint-Trojan. Petit tour d'horizon social avec Renaud Audidier, le secrétaire

**Didier Faucard**

d.faucard@sudouest.com

Avec un taux de chômage de l'ordre de 7,4 % (8,4 % en France), la région de Cognac est plutôt bien lotie en termes d'emploi. Renaud Audidier, le secrétaire de la section locale de la CGT, en convient, « on est pas trop mal servi ici ».

Pour autant, tout n'est pas rose, selon le syndicaliste. « Lors de nos permanences du mardi soir, nous recevons de plus en plus d'employés de petites entreprises où il n'y a pas d'élus syndicaux et où le représentant du personnel est souvent à la solde de la direction », indique Renaud Audidier. En cause, le système des ruptures conventionnelles, « elles ont explosé parmi les sujets que l'on traite et représentent 90 % de la demande ».

## Des rapports déséquilibrés.

Renaud Audidier considère que ce dispositif, au départ conçu pour arrêter plus facilement un contrat de travail, soit à la demande de l'employé (e) soit à celle de l'employeur dans un accord commun, a été détourné. « Il ne fonctionne que dans un seul sens, celui des employeurs qui s'en servent, surtout, pour se débarrasser d'un salarié », constate Renaud Audidier.

« Tous les mardis, nous avons au moins une personne qui vient nous demander des conseils sur ce point. Qu'est-ce qu'elle doit négocier ? Est-ce qu'elle peut refuser la rupture de contrat ? La plupart du temps, cette rupture conventionnelle est, en fait, imposée. Et



**Renaud Audidier, secrétaire de l'union locale CGT.** PHOTO P. MÉNARD

quand, c'est l'employé qui demande à partir, l'employeur le pousse à démissionner », poursuit-il.

Si le travail existe, notamment dans le secteur du tertiaire, l'autre phénomène pointé du doigt par la CGT est le recours, là aussi de plus en plus important, au travail précaire, « il est fait appel à l'intérim plus encore qu'aux CDD. Le monde du travail va de plus en plus vers ça, particulièrement dans les TPE. »

Dans ce contexte, l'inquiétude principale du moment concerne le sort de l'entreprise de Merpins Egalis, semble-t-il en difficulté, « les salariés ne savent pas du tout où ils vont ». Apparemment, la société, qui fabrique des rames et des pagaies a perdu son plus gros

client, à savoir Décathlon. « L'entreprise loue les locaux où elle se trouve, le bail devait être renouvelé à la fin mars. Mais les employés n'ont eu aucune info là-dessus, la direction ne répond pas », résume Renaud Audidier. La crainte est que le propriétaire, qui possède une filiale en Bretagne, ferme, à terme, le site de Merpins.

## Redevenir les premiers

Outre le congrès de l'Union locale, qui se déroulera le 13 juin à la salle des fêtes de Boutiers-Saint-Trojan (à partir de 8 heures), « et où sera dessinée la nouvelle commission exécutive », l'actualité de la CGT, comme des autres syndicats, ce sont les élections professionnelles pour former les Cese (comité social et économique) des entreprises allant de 11 à 50 salariés. « Ça remplace les délégués du personnel et les représentants du personnel au comité d'entreprise, ainsi qu'au comité d'hygiène et de sécurité. Ce qui signifie qu'il y aura moins de représentation des salariés au sein des entreprises. »

Les Cese doivent être en place d'ici le 31 décembre de cette année, « ça va être un bon test pour déterminer la représentation syndicale dans le privé ». Un test dont la CGT espère bien sortir vainqueur. « Les gens reviennent vers le syndicalisme. En 2017, nous avons enregistré 802 syndiqués à la CGT, sur le territoire de Cognac. C'est le meilleur score depuis 2000, nous étions à 720 en 2015. Les jeunes, notamment, se syndiquent plus », observe Renaud Audidier.